

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00618

Numéro SIREN : 792 890 444

Nom ou dénomination : SARL TRIOLET CARROT

Ce dépôt a été enregistré le 10/06/2022 sous le numéro de dépôt B2022/005732

1 - BILAN SIMPLIFIE

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE  
ST-E N° 2033-A 2022  
005732 10 JAN 2022  
2013 B CFE

Désignation de l'entreprise : SARL TRIOLET CARROT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12		Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le : 31/12/2020			
Adresse de l'entreprise : ZA LE PERTHUIS 42220 ST SAUVEUR EN RUE									
Numéro SIRET* : 79289044400013									
		Exercice N, clos le : 31/12/2021				31/12/2020			
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortis.-Provisions 2		Net 3		Net 4	
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	20 000	012		20 000	20 000		
M	Incorporelles - Autres*	014		016					
M	Immobilisations corporelles*	028	104 569	030	42 469	62 100	53 015		
	Immobilisations financières* (1)	040	241	042		241	241		
Total I (5)		044	124 810	048	42 469	82 341	73 256		
C	Stocks - Mat.ières, appros en cours de prod.*	050	5 871	052		5 871	5 497		
I	- Marchandises*	060		062					
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066					
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	6 258	070		6 258	18 024		
U	(2) - Autres* (3)	072	3 431	074		3 431	8 684		
L	Valeurs mobilières de placement	080		082					
A	Disponibilités	084	19 053	086		19 053	36 732		
N	Charges constatées d'avance*	092		094					
Total II		096	34 613	098		34 613	68 937		
Total général ( I + II )		110	159 422	112	42 469	116 954	142 193		

<b>PASSIF</b>		Ex. N Net 1		Ex. N-1 Net 2		
K	Capital social ou individuel*	120	1 000	1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124				
P	Réserve légale	126	100	100	100	
R	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* (131 )	132	9 237	5 913	5 913	
P	Report à nouveau	134				
R	Résultat de l'exercice	136	3 632	3 324	3 324	
E	Provisions réglementées	140				
Total I		142	13 969	10 337	10 337	
Provisions pour risques et charges		Total II	154			
D	Emprunts et dettes assimilées (4)	156	64 434	54 354	54 354	
E	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164				
T	Fournisseurs et comptes rattachés* (4)	166	12 981	40 592	40 592	
T	Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés Ex. N : (169 ) 11 178 )	172	25 570	36 911	36 911	
E	Produits constatés d'avance	174				
Total III		176	102 985	131 857	131 857	
Total général ( I + II + III )		180	116 954	142 193	142 193	
R	(1) Dont immobilisations financières	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	56 853
E	à moins d'un an					
N	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût revient des immos acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	17 678
V	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immob cédées au cours de l'ex.*	184	

\* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SARL TRIOLET CARROT		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2021		31/12/2020	
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214	199 199		204 361
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	14 758		8 655
D	Production stockée* (variati* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			-1 780
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	34		8
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	213 992		211 244
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238	120 076		119 977
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240	-374		2 570
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	30 207		27 420
E	- mobilier	- immobilier					
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :		243	244	1 576		1 115
	Rémunérations du personnel*		705	250	48 557		49 533
E	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
X	Dotations aux amortissements*			254	8 276		5 389
P	Dotations aux provisions			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)		259	262	38		170
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles		260				
	Total des charges d'exploitation (II)			264	208 357		206 173
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION ( I - II )</b>				270	5 635		5 071
	Produits financiers	( III )		280			
D	Produits exceptionnels	( IV )		290			
I	Charges financières	( V )		294	1 046		1 001
V	Charges exceptionnelles	( VI )		300	317		135
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies		347				
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D		348				
S	Impôts sur les bénéfices*	( VII )		306	641		611
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits ( I + III + IV ) - Charges ( II + V + VI + VII )</b>				310	3 632		3 324
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>				312	3 632	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)			324	641		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330			
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration		249				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)		986		Zone franche urbaine (44 octies a)		987	
Zone revitalisation rurales (44 quindecies)		138		Zone restruct. défense (44 terdecies)		127	
Reprise d'entre. en difficulté (44 septies)		981		Bassins d'emploi à redynamiser		991	
ZFANG (44 quaterdecies)		345		Jeune entreprise innovante (44 sexies A)		989	
				Bassins Urbains à dynamiser - BUD		992	
				Zone de développement prioritaire (44 septdecies)		993	
Dont créance due au report en arrière du déficit*		346		Investissements outre-mer		344	
Dont déduct. exception. (art 39 decies)		655		Dont déduct. exception. (art 39 decies A)		643	
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)		647		Dont déduct. exception. (art 39 decies D)		648	
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)		990		Dont déduct. exception. (art 39 decies E)		641	
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				Dont déduct. exception. (art 39 decies F)		649	
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS</b>				352	4 273	354	
D	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
E	Déficits antérieurs reportables* dont imputés/résultat :					360	
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS</b>				370	4 273	372	

## ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

copie certifiée conforme

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

## ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2021

Durée : 12 mois

### 1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
  - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
  - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

### OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
<b>Frais d'acquisition</b>				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et des titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Frais externes de formation</b> nécessaires à la mise en service		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Coûts d'emprunts activables</b> montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Dépenses de développement remplissant les critères d'activation</b> montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

### ACTIF IMMOBILISE

<b>Valeurs brutes</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	20 000			20 000
Terrains.....				
Constructions.....	66 280			66 280
Installations techniques, matériel et outillage industriels.....	11 666	1 056	582	12 140
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes.....	10 316	16 622	790	26 148
Immobilisations financières.....	241			241
<b>Total.....</b>	<b>108 504</b>	<b>17 678</b>	<b>1 372</b>	<b>124 810</b>

<b>Amortissements</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....	15 429	4 419		19 847
Installations techniques, matériel et outillage industriels.....	10 566	687	503	10 750
Autres immobilisations corporelles..	9 252	3 171	552	11 871
<b>Total.....</b>	<b>35 247</b>	<b>8 276</b>	<b>1 055</b>	<b>42 469</b>

<b>Dépréciations de l'actif</b>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
<b>Total.....</b>				

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

<b>Frais d'établissement :</b>		
	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		
<b>Fonds commercial :</b>		
Hors droit au bail, il s'élève à :	20 000	
Eléments achetés.....		20 000
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

### COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

### AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

#### **Durées d'amortissement**

##### **Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

##### **Immobilisations décomposées :**

**Structure :** amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

**Composants :** amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

#### **Modes d'amortissement**

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	structure		composants	
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	N					
Terrains						
Constructions	L	180 mois				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	L	24 - 36 mois				
Autres immobilisations corporelles						

## 2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

### AUTRES POSTES DE L'ACTIF

#### - STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.  
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

#### Valeurs brutes

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements	5 497	5 871	5 497	5 871
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>	<b>5 497</b>	<b>5 871</b>	<b>5 497</b>	<b>5 871</b>

#### Dépréciation des stocks

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Total.....</b>				

#### - CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

##### Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....  
Autres créances.....

##### Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	241		241
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	9 689	9 689	

##### Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....  
Clients et comptes rattachés.....  
Autres créances.....  
Disponibilités.....

##### Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

##### Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances .....				
Autres postes d'actif.....				
<b>Total.....</b>				

### 3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....	10	100,00
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....	10	100,00

**Provisions :**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charg				
<b>Total.....</b>				

**Etat des dettes :**

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	64 434	7 581	28 551	28 302
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	12 981	12 981		
Dettes fiscales et sociales.....	7 644	7 644		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	17 926	17 926		
Produits constatés d'avance.....				
<b>Total.....</b>	<b>102 985</b>	<b>46 132</b>	<b>28 551</b>	<b>28 302</b>

**Dettes représentées par des effets de commerce :**

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

**Charges à payer incluses dans les postes du bilan :**

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

**Produits constatés d'avance :**

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

## 4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

### Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

### Engagement donnés

Intérêts sur emprunts.....	4 911
Avals et cautions.....	
Autres engagements donnés.....	

### Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....	
Crédit-bail mobilier.....	
Crédit-bail immobilier.....	
Locations longue durée.....	1 530
Autres engagements réciproques.....	

### Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....	
Autres engagements reçus.....	

### Effectifs

### Autres informations significatives

Non recensé

SARL TRIOLET CARROT  
ZA LE PERTHUIS

42220 ST SAUVEUR EN RUE

## **DOCUMENTS FISCAUX**

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

**TRIOLET CARROT**  
**Société à Responsabilité Limitée**  
**Capital social : 1 000 Euros**  
**Siège Social : ZA du Perthuis - 42220 SAINT SAUVEUR EN RUE**  
**792890444 RCS St Etienne**

---

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUIN 2022

Le 3 Juin 2022 à 10 heures

Les associés de la Société TRIOLET CARROT , société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, divisé en 10 parts sociales de 100 € chacune,

Se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social,

Sur convocation verbale faite par la gérance plus de quinze jours avant la date de la présente Assemblée, à chaque associé.

L' Assemblée est présidée par Monsieur Alain TRIOLET.

Parmi tous les associés désignés ci-dessous, sont présents ou représentés ceux à côté du nom desquels est apposée leur signature ou celle de leur mandataire :

-Monsieur TRIOLET Alain propriétaire de CINQ PARTS	5 parts
-Monsieur CARROT Joris propriétaire de DEUX CENT CINQUANTE PARTS	5 parts
	-----
TOTAL EGAL AU NOMBRE DE PARTS COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL : DIX PARTS	10 parts

Monsieur le Président constate que le quorum légal et statutaire est atteint.

L' Assemblée étant ainsi en mesure de délibérer valablement est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur le Président dépose devant l'Assemblée et met à la disposition de ses membres :

- Le rapport de gestion de la gérance.
- Le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.
- Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.
- Un exemplaire des statuts.

Puis, Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions proposées ainsi que les rapports et les documents comptables ci-dessus visés, à l'exception de l'inventaire, ont été communiqués aux associés le jour de la convocation et que l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social depuis cette date.

L' Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle ensuite que l'Assemblée Générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport de gestion de la gérance
- Approbation des comptes annuels et affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ; quitus à la gérance
- Lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce. Approbation des dites conventions
- Questions diverses.

Puis, Monsieur le Président donne lecture des comptes annuels, du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Personne ne demande à intervenir.

Monsieur le Président met alors aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

 JC

### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne acte à la gérance de ce que les dispositions légales concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes annuels et autre documents prévus par la loi ont été bien observées et, notamment, la mise à la disposition des associés pendant les quinze jours qui ont précédé l'assemblée de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la gérance, approuve le dit rapport ainsi que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021 tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître un résultat bénéficiaire de 3 631,60 € qu'elle décide d'affecter de la manière suivante :

- Autres réserves : 3 631.60 €

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribués aux titres des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier à la gérance de l'exécution de son mandat durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des associés, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, décide :

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur TRIOLET Alain en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 12 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 8 316 €, et facultatives soit 6 589,93 €.

-de ratifier le montant de la rémunération allouée à Monsieur CARROT JORIS en compensation de ses fonctions de gérant, au titre de l'exercice écoulé, soit 12 000 €, outre la prise en charge des cotisations sociales obligatoires (CSG et CRDS comprises), soit 6 745 €, et facultatives soit 2 905,72 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, étant ici précisé que l'associé intéressé n'a pas pris part au vote.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est déclarée levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les associés présents.

Monsieur TRIOLET Alain



Monsieur CARROT Joris

